



LES NOUVELLES ETOILES

SCENE OUVERTE

22 Mars 2019

La Motte en Provence (83920)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Complétez le questionnaire - Lisez et signez le règlement

1. Envoyez ce formulaire rempli via Internet ou courrier postal avec votre inscription aux stages du festival et votre vidéo (lien internet, wetransfer, etc...) à **festivalshimmy@gmail.com** ou **AELA – 140 chemin du Pin Fourca - 83920 La Motte.**
2. AELA vous enverra une confirmation de votre participation au plus tard le 10 mars 2018.
3. Clôture des inscriptions à la scène ouverte le 12 mars sous réserve de places disponibles.

NOM d'artiste ou de la troupe :

Ville/région/pays :

Noms du/des danseurs :

.....

.....

.....

Email du responsable :

Tél. Portable :

Style de danse proposé :

Association Expressions et Langages d'Ailleurs
+33.610.47.44.43 - festivalshimmy@gmail.com

www.festiv-alshimmy.com

REGLEMENT SCENE OUVERTE

Tout(e) danseur(se) ou compagnie de **niveau avancé, semi-professionnel ou professionnel** peut déposer une demande pour participer à la scène ouverte LES NOUVELLES ETOILES du vendredi 22 mars 2019 à 21h à La Motte en Provence.

1. La participation est gratuite.
2. **Chaque danseur (soliste ou groupe) doit être inscrit à au moins 2 stages du festival Al Shimmy 2018.**
3. Nombre maximum de prestations (solo ou groupes) : 15.
4. Chaque danseur / groupe doit être sélectionné(e) par les organisateurs du festival. Pour déposer votre candidature envoyez une **photo HD + 1 petite biographie** + une vidéo récente (lien Youtube par exemple) à **festivalshimmy@gmail.com**
5. La scène est ouverte à tout style de danse (danse orientale, folklore, tribal-fusion, ATS, fusion, danse indienne, bollywood, hip-hop, etc... Les musiciens live sont les bienvenus!)
6. Taille de la scène : 8m x 5 m, Fond de scène dans les tons rouges ou rideau rouge.
7. Chaque danseur/groupe sélectionné pourra présenter une danse d'une durée de 5 minutes maximum chacune. Possibilité de présenter une danse en solo + une danse de groupe
8. Date limite de dépôt des dossiers : 10 mars 2019 sous réserve de places disponibles.
9. Chaque danseur / groupe fournira sa musique en **fichier mp3** par email à festivalshimmy@gmail.com avant le 14 mars.
10. Chaque danseur / groupe sera présenté avant son passage sur scène : un texte de 1 ou 2 lignes pour présenter la danse et son/ses interprète(s) devra être envoyé avec la musique (voir 7. pour l'adresse).
11. Le spectacle et les artistes seront promus via Internet (facebook, twitter, newsletter, forum, etc)
12. Les danseurs pourront apporter leurs flyers et cartes de visite pour se promouvoir. Une table sera réservée à cet effet.
13. Les danseurs ne seront pas rémunérés, ils cèdent leur droit à l'image à l'AELA et l'autorisent à en faire bon usage pour promouvoir la danse et le festival Al Shimmy.

Signature précédée de la mention 'lu et approuvé'